



Procès Verbal du CODIR du 25 mai 2021

CODIR réalisé en visio pour cause de COVID19

Présents : Xavier CASSAGNOU, Laurent CARMARANS (partiel), Corinne COME, Pascal COURCOL, Éric DESUSCLADE Stéphane HAYEZ, Matthieu IMBERTY, Hugues LECONTE, Nicolas PHILIPP, Virginie POUPIN, Michel THIERY, Sylvie THIVET, Laurence VEILLEROT

Excusés : Sylvain GREGOIRE, Denis LAVALETTE

Invités présents : Ludovic JAUMOTTE (partiel), Lydie PIETU, Stéphane PIETU

Démarrage effectif du CODIR à 19h10

Approbation du PV du dernier CODIR (15 mars 2021) : PV adopté à l'unanimité.

Informations générales : par Sylvie

- ANS 2021-2022 : Laurent est au moment du démarrage de ce CODIR en réunion avec la Ligue qui doit statuer sur les subventions ANS de l'Île de France.
- L'enveloppe globale PSF pour le 92 est de 14210€ à répartir pour les clubs.
- L'enveloppe globale « plan de relance » pour l'IDF est de 22000 € à répartir pour les clubs demandeurs et recevables d'IDF : 51 demandes sur l'IDF
- Reprise d'activité en juin : Sont envisagés, une formule TOP pour les jeunes (en matchs amicaux), une journée « Handiping » (action portée par Natacha) et une journée dédiée aux féminines (à Châtenay).

Informations sportives :

- Engagement Championnat par équipes phase 1 :

Stéphane Hayez transmet une demande de la Commission Sportive régionale qui requière l'avis des comités directeurs départementaux sur la date limite d'inscription des équipes en Régionale.

En effet, lors du dernier Bureau de la Ligue un débat s'est engagé sur cette date ; la CSR a prévu une date de fin d'inscription le 17 août mais certains préféreraient une date fixée fin juin, avant la mise en place de SPID2.

Après discussion, une majorité des membres du CODIR considère que les engagements par équipes au 30 juin n'est pas bloquant, ce qui laisse aux clubs le temps de contacter leurs licenciés pour les sonder sur leur reprise de compétition. De plus, au niveau régional il y aura peu d'équipes garçons qui ne se réinscriront pas. L'impact va surtout se répercuter au niveau départemental ; c'est donc plus intéressant pour les départements de le savoir au plus tôt. Sont évoqués au cours de cette discussion, les délais de prévenance des Mairies pour les retenues de salles et l'opérabilité effective de SPID 2 dont on ne connaît pas grand-chose à cette heure.

Pour les engagements des équipes en départementale, la date du 5 septembre 2021 est actée.

- Aide aux clubs : Actions clubs pour la reprise (jusqu'au 30/09): 15 clubs ont postulé via le questionnaire mis en ligne par le comité et se sont vu remettre une première dotation pour les actions mises en place. Un challenge a également été mis en place pour les récompenser, en fonction du nombre d'actions organisées, du type d'évènements, des publics touchés. Les places seront établies en fonction des bilans adressés au comité avant le 30 septembre. Une dotation sera alors attribuée aux clubs sous forme de bons d'achat.
- Examen de la première mouture du calendrier : Ce calendrier, encore incomplet (ni stages ni CPS) a été examiné et des modifications ont été apportées notamment au niveau des journées de championnat Jeunes. La date du Critérium Vétérans sera fixée en fonction de la disponibilité de la salle du Plessis-Robinson ; nous sommes dans l'attente de l'accord de la mairie pour le 11/11 ou le 05/12.

- Tarifs saison prochaine : La gratuité des engagements d'équipes aux niveaux départemental (pour les équipes engagées en 2020/2021 qui se réengageront en 2021/2022) et régional est actée.
Un petit geste est fait par la fédération, au prorata des 3 rencontres disputées durant la saison qui s'achève.
Pour les licenciations, au niveau fédéral, aucune prise en charge n'est prévue.
Au niveau régional, la part ligue sera gratuite pour toutes les licences validées en 2020/2021 et renouvelées en 2021/2022.
Au niveau départemental, un avoir global correspondant à la part départementale de toutes les licences validées (traditionnelles et promotionnelles) en 2020/2021 sera déduit sur la 1ère facturation faite aux clubs relatives aux licences 2021/2022.
Par ailleurs, pas d'augmentation des tarifs sur toutes les autres actions et épreuves départementales.
Vote des tarifs 2021/2022 : ils sont approuvés à l'unanimité.

- Assemblée Générale du 22 juin : Elle se déroulera à Neuilly comme l'an dernier, avec une limite de 40 personnes présentes. Les bilans des commissions devront parvenir au Comité dès que possible (ce qui devrait ne pas être trop dense cette saison).
 - CR commission régionale ANS (par Laurent) : Commission de 15 membres au niveau régional qui ont examiné les demandes des clubs et du Comité 92, vérifié les comptes-rendus financiers 2020, report de subventions sur 2021, ou attestations de non faisabilité totale ou partielle des projets. Demandes au titre du Plan de relance : 7 clubs + le CDTT et demandes au titre des projets sportifs : 12 clubs. Laurent regrette que certains clubs n'aient pas fait appel à la vérification de leur dossier par le CDTT avant envoi, malgré ce qui a été présenté lors de la Réunion des Présidents et rappels par mail. Deux clubs ont vu leur demande rejetée pour projets incohérents ou surévalués.
Seuls 3 clubs ont fait des demandes de projets en lien avec les féminines qui était la ligne directrice fédérale majeure annoncée. La majorité des projets PSF du 92 se sont orientés vers la santé et le handicap, ce qui était aussi dans les lignes les plus importantes.
1 seul club du département dans la liste fédérale ANS pour l'accession au haut niveau (Courbevoie) - critère : nombres de jeunes en détection fédérale, mais il n'a rien demandé.
Sur l'IDF, hausse de 15% des dossiers PSF par rapport à 2020, ce qui est très bien.

Questions diverses :

- Rassemblement Vétérans Noirmoutier avril 2022 (par Michel) : La commission Vétérans essaye de mettre en place un rassemblement pour les Vétérans du département en lien avec le club de Noirmoutier dont Michel est également adhérent. Au programme : matin, ping, le midi, pique-nique, si le temps le permet, l'après-midi, découverte de l'île (à pied ou à vélo), le soir, animations au Club de Vacances des Quatre-Vents qui assurerait l'hébergement. Malheureusement, la période initialement prévue (pendant les congés scolaires de l'académie de Nantes soit entre le 9 et le 24 avril 2022 pour pouvoir bénéficier du gymnase le matin) est percutée par les Championnat de France Vétérans programmés du 16 au 19 avril. La Commission Vétérans va continuer sa réflexion sur le sujet et notamment s'il est possible de pouvoir utiliser le gymnase durant la période scolaire.

- TT VR (par Matthieu) : La pratique du ping en Réalité Virtuelle est en train de prendre son essor et Matthieu considère qu'il s'agit là d'une activité à fort potentiel de développement. Malgré l'investissement dans un masque VR (environ 350 €) mais qui devrait baisser dans les mois qui viennent, il est convaincu que cette nouvelle pratique peut nous ramener de nouveaux licenciés. Il propose aux membres du Codir de leur faire essayer.

- Examen Arbitres Nationaux : Xavier et Nicolas vont passer, le mois prochain, leur épreuve pratique lors des play-off de montée en PRO.

Fin du CODIR à 21h25

La Présidente
Sylvie THIVET

A Saint Denis, le 26/05/2021

Le Secrétaire Général
Michel THIERY